Cinquante-septième année. - N ° 115 A Vendredi 16 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3315

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 31 mai 2023.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
537 548 398 RCS Paris.
COMA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, vente à emporter, débit de boissons, snack-bar, grill-bar, salon de thé, café d'ambiance et organisation d'évènements en tout genre, sauf spectacles vivants. Toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à l'activité ou susceptible d'en faciliter la réalisation.Tant en france qu'à l'étranger, la société entend générer un impact social, Sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités portant sur la propriété, l'acquisition, la création, l'exploitation, la location et la vente de tous fonds de commerce de restauration, cuisine à emporter, la vente au détail de tous produits de consommation, débit de boisson, snack bar, restaurant, café d'ambiance, cabaret.
Adresse : 14, rue Crespin Du Gast, 75011 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2023, désignant : administrateur SCP Cbf associes en la personne de Me Lou Fléchard 41 rue de Liège 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de Me Charles-Axel Chuine 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.